

DÉLIBÉRATION N°2025-2026_134
du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur

Séance en date du 7 juillet 2026

7 – Approbation des avis de la CFVU du 28 mai

Point 7.13 Modification DU Formation en expérimentation animale (1ère vague)

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 4
Membres présents : 12 Membres représentés : 10 Total : 22	Suffrages exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;
VU les statuts de l'université Marie et Louis Pasteur,
VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 mai 2026 ;

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la modification du DU Formation en expérimentation animale.

Besançon, le 7 juillet 2026

Le Président de l'Université Marie et Louis Pasteur

Hugues DAUSSY



Annexe 7.13.1 : AVIS_CFVU_2025-2026_037_Modification DU 1ère vague

Date de transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'université Marie et Louis Pasteur : 13 juillet 2026

Date de publication sur le site internet de l'université Marie et Louis Pasteur : 13 juillet 2026



AVIS N° 2025-2026_037
De la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'Université Marie et Louis Pasteur

Séance plénière en date du 28 mai 2026

5. Modification DU (1^{ère} vague)

Effectif des membres : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 17 Membres représentés : 6 Total : 23	Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

VU le code de l'éducation, notamment l'article L.712-6-1 ;

VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur, notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Marie et Louis Pasteur émettent un avis favorable à la modification du DU Formation en expérimentation animale.

Besançon, le 28 mai 2026

Le président de l'université,

Hugues DAUSSY



Avis publié sur le site internet de l'Université Marie et Louis Pasteur le :10/06/2026

Annexe 5.1 : Demande de création d'un DU IMPACTER, IUT NFC

Page 1 sur 1

DEMANDE DE CREATION

DIPLOME UNIVERSITAIRE / DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE – DU/DIU

1. CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

TYPE DE DIPLOME

(Cocher la case correspondante)

- ☒ DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU)
☐ DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur l'arrêté et sur le parchemin 

__ DU FORMATION EN EXPERIMENTATION ANIMALE_ (Spécialisation Rongeurs) _____

PARCOURS PEDAGOGIQUES¹

La formation offre-t-elle plusieurs parcours ? ☒ Oui ☐ Non. Si oui, quels sont les libellés :

PARCOURS : __ CONCEPTEUR DE PROCEDURES EXPERIMENTALES _____

PARCOURS : __ APPLICATEUR DE PROCEDURES EXPERIMENTALES _____

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME :

- Nom de la composante : UFR Sciences et Techniques
- Adresse : 16 Route de Gray. 25000 Besançon

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Nom et prénom : BOURASSET Fanchon
- Statut : professeure université
- Coordonnées professionnelles
 - Email : fanchon.bourasset@univ-fcomte.fr
 - Tél. : 03 81 66 62 20

NIVEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE DE LA FORMATION (voir « Guide pour la création de la formation »)

¹ Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

- Niveau d'entrée (en nombre d'années après le Bac) :
 - Parcours concepteur : bac +5
 - Parcours Appicateur : pas de pré-requis
- Niveau de sortie (en année d'études après le Bac) : identiques au niveau d'entrée

NOMBRE D'ANNEE D'ETUDES UNIVERSITAIRE QUE COMPREND LA FORMATION : < 6 mois

- Parcours concepteur : 60 h
- Parcours Appicateur : 46 h

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION : Octobre 2026

Indiquer l'année universitaire d'ouverture de chacune des années d'études que comprend le cursus de la formation :

- La 1^{re} année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 2026 / _ / _ / - 2027 / _ / _ /
- La 2^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /
- La 3^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /

CODE DE LA DISCIPLINE SISE DE REFERENCE (une seule discipline) ET CODE DU SECTEUR DISCIPLINAIRE

Voir. « Guide pour la création de la formation »

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
09	Sciences de la Vie, de la santé de la terre et de l'univers	06	Sciences de la vie, biologie, santé

2. CONTACTS ET LIEUX DE LA FORMATION

COMPOSANTE RESPONSABLE DE LA FORMATION :

- Nom de la composante : UFR Sciences et techniques
- Adresse : 16 route de Gray. 25000 Besançon
- Directeur : Franck Berger
- Email : franck.berger@univ-fcomte.fr
- Tél. : 03 81 66 63 46

COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S) de l'UMLP :

(À décliner pour toutes les composantes associées)

- Nom de la composante : UFR Santé
- Adresse : 19 rue Ambroise Paré. 25000 Besançon
- Directeur : Marie-France Seronde
- Email : marie-france.seronde2@univ-fcomte.fr
- Tél. :

ETABLISSEMENT(S) DE FORMATION PARTENAIRE(S) POUR LES DIU :

À décliner pour tous les établissements partenaires – convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement

- Nom de l'établissement :
 - Adresse :
 - Directeur :
 - Email :
 - Tél. :
 - Responsable pédagogique :

- Email :
- Tél. :

LIEU(X) DE DEROULEMENT DE LA FORMATION :

Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée

- Nom : UFR ST
- Adresse : 16 route de gray

Tous les enseignements se dérouleront à l'UFR sciences, sauf les TP et visite de l'animalerie qui auront lieu à l'animalerie, UFR Santé, 19 rue Ambroise Paré, 25000 Besançon.

3. CONTEXTE DE CREATION DE LA FORMATION

ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITÉ POUR LA CREATION DE CETTE FORMATION

Contexte de création et finalité de la formation.

Réponse à un besoin identifié, national ou régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).

Résumé du projet :

Le projet de Diplôme Universitaire (DU) "Expérimentation animale" (Université Marie et Louis Pasteur) consiste à proposer deux parcours de formation en expérimentation animale, agréés par le ministère de l'Agriculture : un parcours "Applicateur" (module de base) et un parcours "Concepteur" (module complémentaire sur conception et éthique). Elle répond aux exigences de la directive européenne 2010/63/UE et de l'arrêté du 1er février 2013 en matière d'expérimentation animale et autorisera les diplômés à réaliser des expériences de recherche sur des animaux vivants. De plus cette offre de formation permettra de structurer l'offre régionale, actuellement très limitée. Ouverture prévue : Octobre 2026.

Argumentaire :

L'utilisation d'animaux de laboratoire en recherche est encadrée par la Directive européenne 2010/63/UE et par l'arrêté français du 1er février 2013. Seules les personnes formées et exerçant dans des animaleries agréées par le Ministère de l'Agriculture peuvent y participer. Les formations sont également agréées par le Ministère de l'Agriculture. Deux niveaux de formation existent :

- le niveau **applicateur (module de base)**, permet de réaliser les expériences sans les concevoir
- le niveau **concepteur (module de base + module complémentaire éthique)**, autorise l'expérimentation, la conception et la rédaction de projets soumis à validation éthique et ministérielle.

La réglementation exige désormais que l'ensemble des personnels soient formés dès le début de leur formation recherche au sein des laboratoires, y compris les étudiants en stage (ex : M2 et doctorants). Il existe donc un besoin croissant de personnel formé selon les standards réglementaires et éthiques à l'UMLP et en région Bourgogne Franche-Comté (BFC). De ce fait, il est nécessaire (et urgent) de mettre à disposition de tous des formations agréées en expérimentation animale.

Or, cette offre de formation est actuellement très limitée en Région BFC puisque, à notre connaissance, seule une formation Concepteur, portée par l'EPHE, est proposée à Dijon, ce qui s'avère insuffisant au regard de la demande. D'autre part, cette formation a lieu à la fin de la 1^{ère} année de thèse des doctorants (fin Juin de la 1^{ère} année) ce qui ne permet pas leur formation dès leur arrivée en thèse (en octobre).

Les formations que nous proposons de mettre en place, niveau concepteur et applicateur se dérouleront de mi-Octobre à mi-Décembre, à raison d'une journée par semaine, ce qui facilitera la formation continue de personnels déjà en poste et permettra de former, sans délai, les doctorants et étudiants en master 2 (1^{ère} année de thèse pour les doctorants et début de la 2^{ème} année de master), afin qu'ils puissent commencer leurs travaux expérimentaux sur animaux vivants dès leur arrivée au laboratoire.

METIERS CIBLES

Se référer au lien suivant :

<https://www.francetravail.org/opendata/repertoire-operationnel-des-meti.html?type=article>

- Désignation du ou des métiers ciblés par la formation :
Les métiers visés relèvent principalement des domaines de la recherche et du développement biomédical, de la gestion d'animalerie et du suivi sanitaire des animaux de laboratoire.
Plus précisément les métiers visés sont :
 - Technicien en expérimentation animale
 - Animalier de laboratoire
 - Gestion d'animalerie
 - Ingénieur d'étude ou de recherche réalisant des expérimentations animales
 - Personnel en recherche pré-clinique
 - Chercheurs utilisant des modèles animaux
 - Vétérinaire impliqué en recherche expérimentale
- Désignation des code(s) ROME correspondants :
 - H1210 : Technicien en recherche et développement
 - H1214 : Agent de laboratoire de recherche industrielle
 - H1218 : responsable de projet de recherche et développement
 - H1224 : Technicien de laboratoire de recherche-développement
 - J1202 : pharmacien chercheur
 - K2108 : enseignant chercheur
 - A1408 : Elevage d'animaux
 - K2402 : Ingénieur de recherche scientifique
 - K2404 : Chargé de recherche en industrie pharmaceutique
 - K2406 : Directeur de recherche en industrie pharmaceutique
 - A1504 : Vétérinaire, santé animale
 - A1505 : Animalier de laboratoire
 - A1506 : Soigneur animalier

PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Préciser les manifestations d'intérêts des secteurs professionnels et/ou des employeurs concernés

Secteur académique : Université, INSERM CNRS etc...

Secteur privé : industrie pharmaceutique, start-ups etc..

4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

MODALITES DE SUIVI :

- ☒ Présentiel
- ☐ Distanciel
- ☐ Hybride (présentiel et distanciel)
- ☐ Formation dupliquée (une promotion en présentiel et une promotion en distanciel)

PUBLICS CIBLES :

Formation continue : préciser les employeurs, les professionnels, demandeurs d'emploi ...

- Etudiants en Master 2 (parcours applicateur)
- Doctorants
- Personnel de recherche
- Toute personne ayant besoin de suivre une formation réglementaire en expérimentation animale (spécialité rongeurs)

PREREQUIS POUR CANDIDATER ET SUIVRE LA FORMATION :

Niveau de diplôme et/ou expérience professionnelle exigée

- Parcours applicateur : pas de pré-requis
- Parcours concepteur : bac +5

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation :

- Nombre d'heures d'enseignements à l'Université :
 - Parcours applicateur : 46 h
 - Parcours concepteur : 60 h

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation générale de la formation :

Rédiger une synthèse de présentation (contexte, objectifs, plus-value...)

Cette formation universitaire s'inscrit dans un contexte d'exigences réglementaires et éthiques en expérimentation animale. Elle répond aux besoins de formation qualifiante pour les personnels impliqués en recherche biomédicale utilisant des rongeurs. Structurée sous la forme d'un Diplôme Universitaire (DU), elle propose deux parcours : applicateur de procédure (46h) et concepteur de projet (60h). Les deux parcours reposent sur un socle commun de compétences théoriques et pratiques et un module spécifique supplémentaire pour le parcours concepteur. Les deux parcours visent la maîtrise des gestes techniques, le respect du bien-être animal et l'application des principes réglementaires, éthiques et des 3 R (remplacement, réduction, raffinement). Le parcours concepteur inclut en complément des enseignements dédiés à la construction et à la demande d'autorisation de projet. Elle s'appuie sur une pédagogie active mêlant cours, études de cas (TD) et mises en situation (TP). Ce DU contribue à sécuriser les pratiques et à garantir leur conformité réglementaire. Il constitue un levier de professionnalisation et de qualité scientifique.

Planning de la formation en expérimentation animale niveaux Applicateur et Concepteur de projet (espèce rongeurs)

	8h - 9h	9h - 9h30	9h30 - 10h	10h - 11h	11h-12h	12h-12h30	14h - 15h	15h - 16h	16h - 17h	17h - 17h30	17h30-18h	18h-18h30
02/10/2026		Réglementation S. Launay (3h)					Ethique appliquée, principes et mise en œuvre des 3R F. Bonnefoy (2h)	TP Visite d'animalerie (rongeur) et mise en application (UFR SANTE) S. Launay & A. Etievant (2h)				
16/10/2026		Méthodes alternatives: généralités et mise en œuvre dans la conception des projets F. Bourasset (1,5h)		SBEA et comités d'éthique S. Launay (2,5h)			Anatomie et biologie comparée des espèces Y. Peterschmitt (2h)	Antalgie, analgésie et anesthésie chez le rongeur F. Bourasset (2h)				
23/10/2026		Item 14. Organisation et biosécurité à l'animalerie rongeur S. Launay (2h)			Gestion des déchets biologiques dans une animalerie C. Houdayer (2h)			Besoins physiologiques et comportementaux des rongeurs - A. Etievant (2h)	Statuts sanitaires, élevage et contrôle des colonies de rongeur A. Etievant (1,5h)			
06/11/2026		Signes de stress et douleur chez le rongeur B. Ramadan (3h)				Marquage et identification d'animaux chez les rongeurs A. Etievant (1h)		Points limites: critères de choix, mise en œuvre (2h) Item 7: Méthodes d'euthanasie: principes généraux L. Cabeza (1h)		Anatomie du système nerveux Y. Peterschmitt (1,5h)		
13/11/2026		Points limites et méthodes d'euthanasie chez le rongeur L. Cabeza (2h)			Procédures et techniques de contention, administrations et prélèvements en expérimentation animale F. Bourasset (2h)			TP Manipulations pratiques sur modèles rongeurs non vivants A. Etievant (2h)		Fonctions sensorielles Y. Peterschmitt (1,5h)		
20/11/2026		Tests comportementaux chez le rongeur - A. Etievant (1,5h) 9 - Modélisation des pathologies neuro psy chez les rongeurs. A. Etievant (1,5h)				Méthodes avancées d'enrichissement et d'amélioration du BE animal (rongeur)- L. Cabeza (1,5h)		TP Manipulations pratiques sur modèles rongeurs vivants - A. Etievant/ L. Cabeza / B. Ramadan (3h) (UFR SANTE)				
27/11/2026		SBEA: rôles et fonctionnement L. Cabeza (1h)	TD Etudes de cas : bien-être, points limites et méthode de mise à mort chez le rongeur L. Cabeza (3h)					TD Ethique appliquée. Mise en œuvre des 3R F. Bonnefoy (3h)		ou		Examen applicateurs (1h)
04/12/2026		Statistiques L. Cabeza (2h)			Système végétatif et axe corticotrope Y. Peterschmitt (2h)			Conception de procédures expérimentales et projets F. Bourasset (1,5h) Item 15. TD Rédiger une DAP F. Bourasset (1,5h)				
11/12/2026								Examen concepteurs (1h)				

Programme détaillé :

Ajouter autant de lignes que nécessaires.

Si plusieurs années de formation : dupliquer le tableau pour chaque année de formation.

Unités d'enseignements / modules	Compétences visées (Verbe d'action + complément)	Outils pédagogiques (séminaires, logiciels spécifiques, terrain, outils spécifiques, plateformes technologiques, travail de groupe, immersion virtuelle etc.)	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
Module commun Appicateur & concepteur	- Réaliser des manipulations sur rongeurs dans le respect des protocoles établis - Appliquer les règles de bien-être animal au cours des procédures expérimentales - Identifier les signes de douleur, de stress ou d'altération de l'état de santé - Mettre en œuvre les techniques d'administration et de prélèvement adaptées - Assurer le suivi et les soins des animaux en cours d'expérimentation - Respecter les exigences réglementaires et les procédures internes - Appliquer les principes des 3R dans la réalisation des procédures	Cours magistraux : support de cours = diaporamas Travaux dirigés : travaux en petits groupes, études de cas Travaux pratiques : - visite de l'animalerie - Manipulations sur modèles non-vivants (plastique) - Manipulation sur rats et souris	Examen d'une heure (QCM, QROC, Etude de cas)
Module spécifique concepteur	- Concevoir un projet expérimental utilisant des modèles rongeurs - Élaborer un protocole expérimental rigoureux et reproductible - Justifier le recours à l'animal et intégrer les principes des 3R - Dimensionner un effectif animal à l'aide d'outils statistiques adaptés - Évaluer les impacts éthiques et le niveau de contrainte des procédures - Rédiger une demande d'autorisation de projet conforme à la réglementation - Organiser et planifier la mise en œuvre d'un projet expérimental - Analyser et interpréter les résultats expérimentaux obtenus - Superviser la réalisation des procédures dans le respect des exigences réglementaires	Cours magistraux : support de cours = diaporamas Travaux dirigés : travaux en petits groupes, études de cas Travaux pratiques : - visite de l'animalerie - Manipulations sur modèles non-vivants (plastique) - Manipulation sur rats et souris	Examen d'une heure (QCM, QROC, Etude de cas)

5. MODALITES DE CANDIDATURES

UTILISATION E-CANDIDAT :

☒ Oui ☐ Non. Si non, joindre le dossier de candidature.

LA PROCEDURE DE CANDIDATURE COMPORTE :

Un entretien :

☐ Oui ☒ Non

Un questionnaire de positionnement :

☒ Oui ☐ Non

Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) :

☐ Oui ☒ Non

Autre :

☐ Oui si oui, préciser : _____

Instance ou personne compétente qui propose l'admission (soit le responsable de la formation ou soit une commission dont la composition est à préciser)

- Commission composée de :
 - Fanchon Bourasset (PU)
 - Adeline Etiévant (MCF)
 - Lidia Cabeza-Alvarez (MCF)

Personne compétente qui prononce l'admission : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- Franck Berger

VALIDATION D'ACQUIS :

Pour accéder à la formation selon les articles D613-38 à D613-50 du code de l'éducation :

Rappel de la réglementation : « La décision de validation est prise par le président de l'université (cad pour le président et par délégation par le directeur de la composante) sur proposition d'une commission pédagogique. La décision motivée, accompagnée éventuellement de propositions ou de conseils, est transmise au candidat. ». « Chaque commission pédagogique est présidée par un professeur des universités (...). Elle comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue. Elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement. La participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30 % des enseignements. ».

Instance compétente qui propose l'admission :

- Sur proposition de la commission pédagogique de validation d'acquis composée de :
 - Fanchon Bourasset (PU)
 - Adeline Etiévant (MCF)
 - Lidia Cabeza-Alvarez (MCF)

(Préciser la composition non-nominative de la commission de validation des acquis, le nombre et la qualité des membres)

Personne **compétente qui prononce la validation (en dispense des titres requis) :**

La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- Franck Berger

6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Préciser notamment s'il y a des coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation.

Modalités	OUI	NON	Spécificités
Contrôle continu		X	Durée : Coefficient : Note éliminatoire :
Contrôle final	X		Durée : 1heure pour chaque parcours Coefficient : 1 Note éliminatoire : Validation si note $\geq 12/20$
Mémoire		X	Durée : Coefficient : Note éliminatoire :
Soutenance de mémoire		X	Durée : Coefficient : Note éliminatoire :
Stage		X	Durée : Coefficient : Note éliminatoire :
Soutenance de stage		X	Durée : Coefficient : Note éliminatoire :
Rattrapage	X		Durée : 1heure Coefficient : 1 Note éliminatoire : Validation si note $\geq 12/20$
Redoublement	X		Maximum autorisé : 1 Conservation des notes : Non Si le stagiaire ne doit repasser que les examens, il y a paiement des droits de scolarité et d'un tarif adapté du coût pédagogique. Si le stagiaire doit faire un stage et/ou suivre des enseignements, il doit payer les droits de scolarité et payer le coût pédagogique défini.

Précision :

Un apprenant.e ayant validé le DU parcours applicateur (UMLP) peut s'inscrire au parcours concepteur à la session de formation de l'année suivante (n+1). Ce délai d'un an permet de rester à jour de la réglementation en matière d'expérimentation animale.

Dans ce cas, l'apprenant.e est autorisé.e à ne suivre que les enseignements spécifiques concepteur (14h de formation) mais passera l'examen concepteur qui évalue les connaissances de l'ensemble du parcours applicateur et concepteur.

JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

Rappel de la réglementation : l'article [L613-1 du code de l'éducation](#) prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- Fanchon Bourasset (PU)
- Adeline Etiévant (MCF)
- Lidia Cabeza-Alvarez (MCF)

7. MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Utiliser le questionnaire de satisfaction joint qui est à transmettre à chaque inscrit en fin de formation.

Préciser s'il y a d'autres systèmes de collecte des appréciations mis en place :

- *Modalités : enquête de satisfaction, questionnaire, compte-rendu d'entretien, évaluation à chaud et/ou à froid)*
- *Parties prenantes interrogées : bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs*
- *Analyse et traitement effectués sur les appréciations formulées par les parties prenantes*

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS :

Préciser les modalités de traitement des difficultés rencontrées par les parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs) et des réclamations exprimées par ces dernières.

En cas de difficulté, contacter l'équipe pédagogique (Fanchon Bourasset, Adeline Etiévant, Lidia Cabeza) et /ou Sefoc'al (Julie Chevassu).

AMELIORATION CONTINUE :

Préciser les mesures d'amélioration continue de la formation qui sont prévues à partir du recueil des appréciations :

- *Analyse des enquêtes de satisfaction*
- *Conseil de perfectionnement pour identifier des pistes d'amélioration de la formation*
- *Identification et analyse des causes d'abandon, d'échec ou des motifs d'insatisfaction*
- *Adéquation entre formation dispensée et acquisition des compétences attendues*

8. DETAILS DES HEURES MOBILISEES POUR LA FORMATION

Attention : 50% des intervenants doivent être des enseignants de l'université

VOLUME HORAIRE POUR L'INSCRIT (voir tableau page suivante) :

À décliner en autant d'années et/ou de parcours que propose la formation.

Le volume horaire pour l'inscrit est le nombre d'heures suivies par les apprenants (et non le nombre d'heures d'enseignement des intervenants) :

- *Exemple : un module de deux heures peut être animé par deux intervenants*
 - *Nombre d'heures suivies pour l'apprenant : 2 heures*
 - *Nombre d'heures d'enseignement mobilisées : 4 heures (2 heures par intervenant)*

Si plusieurs enseignants et/ou intervenants co-animent une même unité d'enseignement (ou un même élément constitutif d'une UE), indiquer les noms de TOUS les enseignants ou intervenants

Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation de diplômes nationaux ou d'établissement (DU-DIU) en indiquant leur référence Apogée.

Titre et contenu des unités d'enseignements (UE) et éléments constitutifs d'UE (ECUE)	Codes CNU de l'enseignement cf. Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant/intervenant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit à la formation					Volume horaire par enseignement en Équivalent TD	Ref Apogée (le cas échéant)
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)	Volume horaire total pour l'inscrit		
Parcours commun Applicateur & concepteur Réglementation en expérimentation animale	02	Nom : Launay Sophie Qualité : Ingénieure d'étude Etablissement : UMLP	3				3	4.5	
Parcours commun Applicateur & concepteur Ethique appliquée, principes et mise en œuvre des 3R	02	Nom : Bonnefoy Francis Qualité : Ingénieur de recherche Etablissement : UMLP	2				2	3	
Parcours commun Applicateur & concepteur Méthodes alternatives : généralités et mise en œuvre dans la conception des projets	65-68-69-25	Nom : Bourasset Fanchon Qualité : PU Etablissement : UMLP	1.5				1.5	2.25	
Parcours commun Applicateur & concepteur Comité d'éthique et SBEA	02-69	Nom : Launay Sophie Qualité : Ingénieure d'étude Etablissement : UMLP	2.5				2.5	3.75	
Parcours commun Applicateur & concepteur Anatomie et biologie comparée des espèces	66-68	Nom : Peterschmitt Yvan Qualité : PU Etablissement : UMLP	2				2	3	
Parcours commun Applicateur & concepteur Points limites et méthodes d'euthanasie	68	Nom : Cabeza Alvarez Lidia Qualité : MCF Etablissement : UMLP	3				3	4.5	
Parcours commun Applicateur & concepteur visite d'animalerie rongeurs	66-69	Nom : Etiévant Adeline et Sophie Launay Qualité : MCF et IgE Etablissement : UMLP			2		2	2.66	
Parcours commun Applicateur & concepteur Organisation et biosécurité dans une animalerie rongeurs	66	Nom : Launay Sophie Qualité : Ingénieure d'étude Etablissement : UMLP	2				2	3	

Parcours commun Applicateur & concepteur Gestion des déchets biologiques dans une animalerie rongeurs	66 68	Nom : Houdayer Christophe Qualité : Assistant Ingénieur Etablissement : UMLP	2				2	3	
Parcours commun Applicateur & concepteur Statuts sanitaires, élevage et contrôle des colonies (rongeurs)	66-69	Nom : Etiévant Adeline Qualité : MCF Etablissement : UMLP	1.5				1.5	2.25	
Parcours commun Applicateur & concepteur Besoins physiologiques et comportementaux des rongeurs	66-69	Nom : Etiévant Adeline Qualité : MCF Etablissement : UMLP	2				2	3	
Parcours commun Applicateur & concepteur Méthodes avancées d'enrichissement et d'amélioration du bien-être animal (rongeur)	66-69	Nom : Cabeza Alvarez Lidia Qualité : MCF Etablissement : UMLP	1.5				1.5	2.25	
Parcours commun Applicateur & concepteur Tests comportementaux et modélisation de pathologies chez le rongeur	66-69	Nom : Etiévant Adeline Qualité : MCF Etablissement : UMLP	3				3	4	
Parcours commun Applicateur & concepteur Signes de stress et de douleur chez le rongeur	66-69	Nom : Ramadan Bahrie Qualité : Assistante ingénieure Etablissement : UMLP	3				3	4	
Parcours commun Applicateur & concepteur Antalgie, analgésie et anesthésie chez le rongeur	86	Nom : Bourasset Fanchon Qualité : PU Etablissement : UMLP	2				2	3	
Parcours commun Applicateur & concepteur Points limites et méthodes de mise à mort chez les rongeurs	66	Nom : Cabeza Alvarez Lidia Qualité : MCF Etablissement : UMLP	2	3			5	6	
Parcours commun Applicateur & concepteur Procédures et techniques de contention, administration et prélèvements en expérimentation animale	66-86	Nom : Bourasset Fanchon Qualité : PU Etablissement : UMLP	2				2	3	

Parcours commun Applicateur & concepteur Manipulations pratiques sur modèles non vivants et sur modèles vivants	66	Nom : Etiévant Adeline, Cabeza lidia, ramadan Bahrie Qualité : MCF, MCF, Ass Ig Etablissement : UMLP			5		5	10	
Parcours commun Applicateur & concepteur Marquage et identification d'animaux chez les rongeurs	66	Nom : Etiévant Adeline Qualité : MCF Etablissement : UMLP	1				1	1.5	
Spécifique Parcours concepteur Anatomie du système nerveux et fonctions sensorielles	66-69	Nom : Peterschmitt Yvan Qualité : PU Etablissement : UMLP	3				3	4.5	
Spécifique Parcours concepteur SBEA: rôles et fonctionnement	02-69	Nom : Cabeza Alvarez Lidia Qualité : MCF Etablissement : UMLP	1				1	1.5	
Spécifique Parcours concepteur Statistiques	25	Nom : Cabeza Alvarez Lidia Qualité : MCF Etablissement : UMLP	2				2	3	
Spécifique Parcours concepteur Ethique appliquée. Mise en oeuvre des 3R	02-69	Nom : Bonnefoy Francis Qualité : Ingénieur de recherche Etablissement : UMLP		3			3	3	
Spécifique Parcours concepteur Système végétatif et axe corticotrope	66-69	Nom : Peterschmitt Yvan Qualité : PU Etablissement : UMLP	2				2	3	
Spécifique Parcours concepteur Conception de procédures expérimentales- rédaction d'une DAP	66-68-69	Nom : Bourasset Fanchon Qualité : PU Etablissement : UMLP	1.5	1.5			3	3.75	
Total			45.5	7.5	7		60	87.41	

VOLUMEHoraire par Enseignant (UMLP et Hors UMLP) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant enseignant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Statut de l'enseignant : titulaire / vacataire	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Bourasset Prénom : Fanchon Qualité : PU	UMLP	UMLP	Titulaire	12h ETD Dont 12h ETD rémunérées
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique à valider par la composante :				
Nom : Etiévant Prénom : Adeline Qualité : MCF	UMLP	UMLP	Titulaire	15.41h ETD Dont 15.41h ETD rémunérées
Nom : Peterschmitt Prénom : Yvan Qualité : PU	UMLP	UMLP	Titulaire	10.5h ETD Dont 10.5h ETD rémunérées
Nom : Cabeza Alvarez Prénom : Lidia Qualité : MCF	UMLP	UMLP	Titulaire	20.58h ETD Dont 20.58h ETD rémunérées
TOTAL				58.49 h ETD

VOLUMEHoraire par Intervenant Professionnel (Non Enseignant) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant professionnel	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Bonnefoy Prénom : Francis Qualité : Ingénieur de recherche	EFS	UMLP	6h ETD Dont 6h ETD rémunérées
Nom : Ramadan Prénom : Bahrie Qualité : Assistante ingénieure	UMLP	UMLP	7.33h ETD Dont 7.33h ETD rémunérées
Nom : Launay Prénom : Sophie Qualité : Ingénieure d'étude	UMLP	UMLP	12.58h ETD Dont 12.58h ETD rémunérées
Nom : Houdayer Prénom : Christophe Qualité : Assistant ingénieur	UMLP	UMLP	3h ETD Dont 3h ETD rémunérées
TOTAL			28.91 h ETD

9. BUDGET ET TARIF DE LA FORMATION

BUDGET DE LA FORMATION : 21958.66 €

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2026-2027*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	21958.66 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	26/40
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	60
TARIF HORAIRE (hors frais d'inscription) • Etudiants sans prise en charge employeur, école doctorale • Autre apprenant en FC	3.33 euros 25 euros

¹ Mail : sefocal@umlp.fr

MONTANT DU COUT PEDAGOGIQUE ET DES FRAIS D'INSCRIPTION PAR INSCRIT :

COUT PEDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation • Etudiants sans prise en charge employeur, école doctorale • Autre apprenant en FC	200 euros 1490 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 178,00 euros en 2025-2026)</i>	178,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription) • Etudiants sans prise en charge employeur, école doctorale • Autre apprenant en FC	378 euros 1668 euros

Nous précisons :

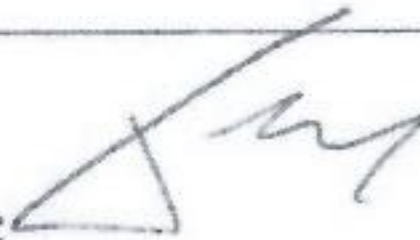
- que les apprenant.e.s s'inscrivent soit au parcours concepteur soit au parcours applicateur. Le tarif applicateur sera calculé au prorata du nombre d'heures d'enseignement dispensées (46h applicateur au lieu de 60h concepteur)
- Un apprenant.e ayant validé le DU parcours applicateur (UMLP) peut s'inscrire au parcours concepteur à la session de formation de l'année suivante (n+1). Ce délai d'un an permet de rester à jour de la réglementation en matière d'expérimentation animale. L'apprenant.e sera alors autorisé.e à ne suivre que les enseignements spécifiques concepteur (14h de formation) mais passera l'examen concepteur qui évalue les connaissances de l'ensemble du parcours applicateur et concepteur. **Dans ce cas, il s'affranchira des frais d'inscription et des frais pédagogiques correspondant aux 14 heures supplémentaires du niveau concepteur.**

10. VISA

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION :

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Fanchon Bourasset	25/03/2026		Direction des études UFR Sciences et techniques Besançon 
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Guillaume MAGRIN	26/03/2026		Le Responsable du service scolarité UFR Sciences et techniques Guillaume MAGRIN 
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal GILLON	26 / 03 / 2026		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE :

Avis du conseil de la composante	Date : 29/01/2026 Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom :	Date : 26 / 03 / 2026 Signature et cachet :  Le Directeur de l'UFR ST Franck BERGER

PROGRAMME DE LA FORMATION :
Indiquer l'intitulé précis de la formation DU/DIU...

Modalités pédagogiques

Publics cibles

Apprenants en Formation continue :

Formation continue : préciser les employeurs, les professionnels, demandeurs d'emploi ...

- Etudiants en Master 2 (parcours applicateur)
- Doctorants
- Personnel de recherche
- Toute personne ayant besoin de suivre une formation réglementaire en expérimentation animale (spécialité rongeurs)

Prérequis

- Parcours concepteur : bac +5
- Parcours Applicateur : aucun

Présentation de la formation

Le Diplôme Universitaire (DU) "Expérimentation animale" **consiste à proposer deux parcours de formation en expérimentation animale, agréés par le ministère de l'Agriculture : un parcours "Applicateur" (module de base) et un parcours "Concepteur" (module complémentaire sur conception et éthique).** Elle répond aux exigences de la directive européenne 2010/63/UE et de l'arrêté du 1er février 2013 en matière d'expérimentation animale et autorisera ainsi les diplômés à réaliser des expériences de recherche sur des animaux vivants. De plus cette offre de formation permettra de structurer l'offre régionale, actuellement très limitée. Ouverture prévue : Octobre 2026.

Cette formation universitaire s'inscrit dans un contexte d'exigences réglementaires et éthiques en expérimentation animale. Elle répond aux besoins de formation qualifiante pour les personnels impliqués en recherche biomédicale utilisant des rongeurs. Structurée sous la forme d'un Diplôme Universitaire (DU), elle propose deux parcours : applicateur de procédure (46h) et concepteur de projet (60h). Les deux parcours reposent sur un socle commun de compétences théoriques et pratiques et un module spécifique supplémentaire pour le parcours concepteur. Les deux parcours visent la maîtrise des gestes techniques, le respect du bien-être animal et l'application des principes réglementaires, éthiques et des 3 R (remplacement, réduction, raffinement). Le parcours concepteur inclut en complément des enseignements dédiés à la construction et à la demande d'autorisation de projet. Elle s'appuie sur une pédagogie active mêlant cours, études de cas (TD) et mises en situation (TP). Ce DU contribue à sécuriser les pratiques et à garantir leur conformité réglementaire. Il constitue un levier de professionnalisation et de qualité scientifique.

Compétences visées

Module commun Applicateur & concepteur :

- Réaliser des manipulations sur rongeurs dans le respect des protocoles établis
- Appliquer les règles de bien-être animal au cours des procédures expérimentales
- Identifier les signes de douleur, de stress ou d'altération de l'état de santé



- Mettre en œuvre les techniques d'administration et de prélèvement adaptées
- Assurer le suivi et les soins des animaux en cours d'expérimentation
- Respecter les exigences réglementaires et les procédures internes
- Appliquer les principes des 3R dans la réalisation des procédures

Module spécifique concepteur :

- Concevoir un projet expérimental utilisant des modèles rongeurs
- Élaborer un protocole expérimental rigoureux et reproductible
- Justifier le recours à l'animal et intégrer les principes des 3R
- Dimensionner un effectif animal à l'aide d'outils statistiques adaptés
- Évaluer les impacts éthiques et le niveau de contrainte des procédures
- Rédiger une demande d'autorisation de projet conforme à la réglementation
- Organiser et planifier la mise en œuvre d'un projet expérimental
- Analyser et interpréter les résultats expérimentaux obtenus
- Superviser la réalisation des procédures dans le respect des exigences réglementaires

Moyens pédagogiques et encadrement

Moyens pédagogiques :

- Cours magistraux : support de cours = diaporamas
- Travaux dirigés : travaux en petits groupes, études de cas
- Travaux pratiques :
 - ✓ visite de l'animalerie
 - ✓ Manipulations sur modèles non-vivants (plastique)
 - ✓ Manipulation sur rats et souris

Encadrement :

1) Enseignants-Chercheurs

- **Fanchon BOURASSET**, Pharm D, Professeure d'Université en physiologie et neurosciences, Directrice et Délégate de l'Animalerie, membre du comité d'éthique CBEA#58 et co-responsable de la structure du bien-être animal (SBEA), niveau concepteur et chirurgie sur rongeur
- **Yvan PETERSCHMITT**, Professeur d'Université en physiologie et neurosciences, niveau concepteur et chirurgie sur rongeurs
- **Lidia CABEZA ALVAREZ**, Maitresse de Conférences en physiologie et neurosciences, Responsable de la SBEA, niveau concepteur et chirurgie sur rongeur
- **Adeline ETIEVANT**, Maitresse de Conférences en physiologie et neurosciences, niveau Applicateur

2) Personnels BIATSS UMLP

- **Sophie LAUNAY**, Ingénieure d'étude, Responsable Technique de l'animalerie et Responsable du bien-être animal à l'animalerie, Présidente du comité d'éthique CBEA#58 et membre de la structure du bien-être animal (SBEA), niveau concepteur
- **Francis BONNEFOY**, Ingénieur de recherche, Vice-président du comité d'éthique CBEA#58, niveau concepteur
- **Christophe HOUDAYER**, Assistant Ingénieur, Correspondant Hygiène et Sécurité et membre de la SBEA, niveau Applicateur
- **Bahrie RAMADAN**, Assistante Ingénieure et membre de la SBEA, niveau concepteur et chirurgie sur rongeurs

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Un examen d'une heure (QCM, QROC, Etude de cas), spécifique pour chaque parcours suivi.

Validation ouvrant droit à appliquer / concevoir des procédures en expérimentation animale : obtention d'une note $\geq 12/20$.

Un apprenant.e ayant validé le DU parcours applicateur (UMLP) peut s'inscrire au parcours concepteur à la session de formation de l'année suivante (n+1). Ce délai d'un an permet de rester à jour de la réglementation en matière d'expérimentation animale. L'apprenant.e sera alors autorisé.e à ne suivre que les enseignements spécifiques concepteur (14h de formation) mais passera l'examen concepteur qui évalue les connaissances de l'ensemble du parcours applicateur et concepteur. **Dans ce cas, il s'affranchira des frais d'inscription et des frais pédagogiques correspondant aux 14 heures supplémentaires du niveau concepteur.**

Suivi de l'assiduité

Pour l'enseignement en présentiel et à distance : feuille de présence à signer

Attestation de présence fournie sur demande par le Service Formation Continue et Alternance (SeFoC'Al)

Attestation de fin de formation délivrée par le SeFoC'Al

Diplôme

Diplôme universitaire délivré par UFR Sciences et techniques, UMLP

+

Attestation de suivi en expérimentation animale délivrée par la responsable de formation, ouvrant droit à appliquer / concevoir des procédures en expérimentation animale

Modalités pratiques

Date et durée de la formation

Date de début : 01/10/2026

Date de fin : 11/12/2026

Nombre d'heure d'enseignement en présentiel : 46h (parcours applicateur) et 60h (parcours concepteur)

Nombre d'heure d'enseignement à distance : 0h

Nombre d'heure de stage : 0h

Précision sur le rythme de la formation : 1 jour/semaine (vendredi)

Lieu de la formation

UFR ST sauf TP animalerie qui auront lieu à l'animalerie centrale (UFR Santé)

Tarif de la formation

Le tarif du coût pédagogique de la formation intitulée Formation en expérimentation animale est de :

- Coût étudiant M2 non financé par son employeur (parcours applicateur uniquement) : 200 euros.
- Coût autre apprenant : 1490 euros

Le tarif des droits de scolarité est de 178.. euros.:

Le coût pédagogique de la formation est à régler en fin de formation au Service Formation Continue et Alternance.
Les droits de scolarité sont à régler à la scolarité de l'UFR ST lors de l'admission.

Effectif minimum et maximum des participants

26 Minimum 40 Maximum

Candidature et condition d'admission

- Candidature sur e-candidat
- Condition d'admission :
 - Pré-requis : aucun pour le parcours applicateur et bac+5 pour le parcours concepteur
 - Lettre de motivation
 - Examen des dossiers par la commission pédagogique

Inscription

L'inscription est définitive dès lors que :

- L'admission au sein de la formation est confirmée par le(s) responsable(s) pédagogique(s)
- Les démarches administratives sont finalisées à la scolarité de l'UFR ST
- Les démarches administratives et financières sont finalisées avec le SeFoC'AI
- L'effectif minimum de participants nécessaire à l'ouverture de la formation est atteint

Planning détaillé

L'ensemble des enseignements auront lieu à l'UFR ST sauf les TP animalerie qui auront lieu à l'UFR Santé (cf programme ci-dessous)

Planning de la formation en expérimentation animale niveaux Appicateur et Concepteur de projet (espèce rongeurs)

	8h - 9h	9h - 9h30	9h30 - 10h	10h - 11h	11h-12h	12h-12h30	14h - 15h	15h - 16h	16h - 17h	17h - 17h30	17h30-18h	18h-18h30
02/10/2026		Réglementation S. Launay (3h)					Ethique appliquée, principes et mise en œuvre des 3R F. Bonnefoy (2h)	TP Visite d'animalerie (rongeur) et mise en application (UFR SANTE) S. Launay & A. Etievant (2h)				
16/10/2026	Méthodes alternatives: généralités et mise en œuvre dans la conception des projets F. Bourasset (1,5h)		SBEA et comités d'éthique S. Launay (2,5h)				Anatomie et biologie comparée des espèces Y. Peterschmitt (2h)	Antalgie, analgésie et anesthésie chez le rongeur F. Bourasset (2h)				
23/10/2026	Item 14. Organisation et biosécurité à l'animalerie rongeur S. Launay (2h)			Gestion des déchets biologiques dans une animalerie C. Houdayer (2h)			Besoins physiologiques et comportementaux des rongeurs - A. Etievant (2h)	Statuts sanitaires, élevage et contrôle des colonies de rongeur A. Etievant (1,5h)				
06/11/2026	Signes de stress et douleur chez le rongeur B. Ramadan (3h)				Marquage et identification d'animaux chez les rongeurs A. Etievant (1h)		Points limites: critères de choix, mise en œuvre (2h) Item 7: Méthodes d'euthanasie: principes généraux L. Cabeza (1h)		Anatomie du système nerveux Y. Peterschmitt (1,5h)			
13/11/2026	Points limites et méthodes d'euthanasie chez le rongeur L. Cabeza (2h)			Procédures et techniques de contention, administrations et prélèvements en expérimentation animale F. Bourasset (2h)			TP Manipulations pratiques sur modèles rongeurs non vivants A. Etievant (2h)		Fonctions sensorielles Y. Peterschmitt (1,5h)			
20/11/2026	Tests comportementaux chez le rongeur - A. Etievant (1,5h) 9 - Modélisation des pathologies neuro psy chez les rongeurs. A. Etievant (1,5h)				Méthodes avancées d'enrichissement et d'amélioration du BE animal (rongeur)- L. Cabeza (1,5h)		TP Manipulations pratiques sur modèles rongeurs vivants - A. Etievant/ L. Cabeza / B. Ramadan (3h) (UFR SANTE)					
27/11/2026	SBEA: rôles et fonctionnement L. Cabeza (1h)	TD Etudes de cas : bien-être, points limites et méthode de mise à mort chez le rongeur L. Cabeza (3h)					TD Ethique appliquée. Mise en œuvre des 3R F. Bonnefoy (3h)		ou		Examen appicateurs (1h)	
04/12/2026	Statistiques L. Cabeza (2h)			Système végétatif et axe corticotrope Y. Peterschmitt (2h)			Conception de procédures expérimentales et projets F. Bourasset (1,5h) Item 15. TD Rédiger une DAP F. Bourasset (1,5h)					
11/12/2026							Examen concepteurs (1h)					

Intervenants :

- **Fanchon BOURASSET**, Pharm D, Professeure d'Université en physiologie et neurosciences, Directrice et Délégate de l'Animalerie, membre du comité d'éthique CBEA#58 et co-responsable de la structure du bien-être animal (SBEA), niveau concepteur et chirurgie sur rongeur
- **Yvan PETERSCHMITT**, Professeur d'Université en physiologie et neurosciences, niveau concepteur et chirurgie sur rongeurs
- **Lidia CABEZA ALVAREZ**, Maitresse de Conférences en physiologie et neurosciences, Responsable de la SBEA, niveau concepteur et chirurgie sur rongeur
- **Adeline ETIEVANT**, Maitresse de Conférences en physiologie et neurosciences, niveau Appicateur
- **Sophie LAUNAY**, Ingénieure d'étude, Responsable Technique de l'animalerie et Responsable du bien-être animal à l'animalerie, Présidente du comité d'éthique CBEA#58 et membre de la structure du bien-être animal (SBEA), niveau concepteur

- **Francis BONNEFOY**, Ingénieur de recherche, Vice-président du comité d'éthique CBEA#58, niveau concepteur
- **Christophe HOUDAYER**, Assistant Ingénieur, Correspondant Hygiène et Sécurité et membre de la SBEA, niveau Applicateur
- **Bahrie RAMADAN**, Assistante Ingénieure et membre de la SBEA, niveau concepteur et chirurgie sur rongeurs

Pour s'informer, candidater, s'inscrire

Contact équipe pédagogique

Renseignement sur le contenu pédagogique et l'organisation de la formation ; dépôt de la candidature et décision quant à l'admission

UFR / IUT : *Sciences et techniques*

 **03 81 66 66 50**

 ... **scolarite.ufr-st@umlp.fr**

 [UFR Sciences et techniques | Université de Franche-Comté](https://www.umlp.fr/Sciences-et-techniques)

Responsable pédagogique : Mme *Fanchon BOURASSET*

 ...03 81 66 62 20

 ... **fanchon.bourasset@univ-fcomte.fr**

Secrétaire pédagogique : M. *Guillaume Magrin*

 ...03 81 66 62 08.....

 ...**guillaume.magrin@umlp.fr**.....

Contact Service Formation Continue et Alternance – SeFoC'Al

Montage administratif et financier du dossier : conseil sur les dispositifs d'accès à la formation et sur les recherches de financements, convention de formation, suivi de présence, facturation

Service Formation Continue et Alternance - Université Marie et Louis Pasteur

36 A avenue de l'Observatoire - 25030 BESANCON cedex

Siret : 93810656400017

 **03 81 66 61 21**

 **sefocal@umlp.fr**

 <https://sefocal.umlp.fr/>

Conseiller : Mme *Julie Chevassu*

 ... +33 3 81 66 61 73

 ... **julie.chevassu@umlp.fr**

Assistante : Mme *Sandra Oudot*

 **0381666154**.....

 ...**sandra.oudot@umlp.fr**.....



Christelle De Pauw
Assistante de direction
Tél : 62 03

Besançon, le 29 janvier 2026

secretariat-direction.ufr-st@umlp.fr
christelle.de_pauw@umlp.fr

DELIBERATION

Le conseil de l'UFR Sciences et Techniques réuni le 29 janvier 2026 a approuvé à l'unanimité moins 4 abstentions, la création du DU en Expérimentation Animale.

Le directeur de l'UFR Sciences et Techniques,

Franck BERGER